

## **Description du projet: Le Désert, Lausanne**

---

Le bâtiment répond non seulement à sa situation en fin de quartier de par son orthogonalité, et aux échappées visuelles diverses, mais aussi à la morphologie existante du terrain, en préservant l'entier de la butte au Nord, tout en ouvrant un espace public sur le devant, offrant ainsi une vraie respiration aux activités de plain-pied. Le retrait crée une transition avec le chemin de Guillaume-de-Pierrefleur et constitue ainsi un espace public de qualité. Le hall à double hauteur regroupe à lui seul toutes les circulations du complexe, et offre ainsi un lieu riche en rencontres possibles entre tous les utilisateurs. De par sa configuration en coupes, il éclaire abondamment les locaux du rez-de-chaussée à leur arrière, diminuant ainsi visuellement leur profondeur spatiale, et offrant une vraie alternative aux murs aveugles qui les caractérisent normalement.

Le système distributif est subtil et présente des paliers divers et riches en transitions entre l'espace public et les logements, dans une progression allant de l'esplanade jusqu'au hall d'entrée, des volées d'escaliers droits à l'arrière aux cinq cages d'escaliers au premier étage, pour se terminer ensuite dans les appartements. Les appartements, pour une grande partie d'entre eux, sont traversants, et offrent ainsi une double orientation. Le séjour et la cuisine décalés offrent des perspectives en diagonale intéressantes et permet de les relier tout en les séparant. Par ce système, tout couloir est banni, et la surface habitable est entièrement utilisée. Les petits appartements sont eux essentiellement regroupés au premier étage, la cuisine donnant sur le hall d'accès, ce qui permet d'organiser le ratio des appartements avec une souplesse accrue.

Les façades sont élégantes, en béton beige clair, et ne nécessiteront pas d'entretien conséquent à court et long terme. Les cinq noyaux formés des cages d'escaliers et d'ascenseur régulièrement distribués dans le plan combinés avec des murs de refend tendus d'une façade à l'autre en béton armé composent l'ossature porteuse. Ce système se développe sur toute la verticalité du bâtiment, lui donnant ainsi sa stabilité générale. La grille en béton des façades est autoporteuse et isolée thermiquement du bâtiment, elle ne participe pas à la structure porteuse du bâtiment.